

Tarification – Année 2025/2026

	12 Paiements sept à août	3 Paiements sept – janv – mai	1 Paiement septembre
Scolarité 1 enfant	330 € 285 €*	1 320 € 1 140 €*	3 960 € 3 420 €*
Scolarité 2 enfants	560 € 475 €*	2 240 € 1 900 €*	6 720 € 5 700 €*
Scolarité 3 enfants	790 € 670 €*	3 160 € 2 680 €*	9 480 € 8 040 €*
Scolarité 4 enfants et +	925 € 765 €*	3 700 € 3 060 €*	11 100 € 9 180 €*

* *Écolage de base*

Les montants indiqués

- comprennent les frais de scolarité pour une année scolaire ;
- ne comprennent pas les repas, la participation aux sorties et voyages scolaires, la liste de fournitures scolaires spécifique à chaque classe.

Chaque nouvelle famille doit fournir un chèque d'un montant de 80 € avec les documents d'inscription, correspondant aux frais de dossier pour l'ensemble de la scolarité de l'enfant ou des enfants.

Modalités de paiement :

Fréquence

Les paiements sont à effectuer au plus tard le 15 du mois.

Mode

- ♦ Chèque : fournir obligatoirement la totalité des chèques pour une année lors de l'inscription
 - ♦ Virement : sur le compte FR76 1680 6008 2066 0856 1806 836 – BIC AGRIFRPP868
 - ♦ Espèces, contre un reçu délivré par le secrétariat
- L'École de la Mhotte se réserve le droit, dans certains cas, de demander à la famille d'être prélevée de ses frais de scolarité.*